

SOMMAIRE

Edito	1
La boulangerie-pâtisserie...2	
Assainissement collectif	2
IKEA à Ardon.....	2
Complexe aquatique de la Communauté de Communes.3	
PCS et Réserve Communale de Sécurité Civile.....	3
Collecte ordures ménagères .3	
Budget primitif 2013 de la Commune	4
Budget Primitif 2013 de l'eau et de l'assainissement.....	5
Inscriptions rentrée 2013 ...	6
Goûter collectif à la garderie périscolaire.....	6
Ateliers d'initiation à l'infor- matique.....	6
Associations.....	7
Exploits sportifs à Ardon	8
Agenda	8



La Lettre

121, route de Marcilly

45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **février 2013**

Edito

Chers Ardonnais,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous une très bonne et heureuse année 2013.

Nous avons eu la chance de terminer une année 2012 riche en réalisations et nous avons pu poursuivre notre politique d'investissement sans augmenter les impôts locaux qui, je vous le rappelle, sont en moyenne 50% inférieurs à ceux des communes de la même strate.

L'année 2013 s'ouvre donc sur des perspectives encourageantes pour Ardon, malgré le contexte ambiant :

- **Tout d'abord le grand chantier de l'année** : le projet d'implantation d'une boulangerie-pâtisserie au cœur d'Ardon. Nous venons d'acquérir la maison mitoyenne à l'ancien bar et notre architecte a déjà proposé un avant projet. Le permis de construire va être déposé bientôt et nous espérons que les travaux se feront cet été, permettant une ouverture avant la fin de l'année.

- Le nouveau système d'assainissement collectif dont les études sont maintenant finalisées et qui vont permettre une prise de décision avant l'été. Nous aurons l'occasion d'en reparler ensemble lors d'une prochaine réunion publique.

- Le chantier des travaux de remise en état des voiries des lotissements qui devrait commencer au printemps.

- La modernisation de la salle des Mariages qui va se mettre un peu plus au goût du jour.

- La sécurisation des entrées du bourg afin de faire ralentir les voitures qui traversent notre village.

- Les travaux de rénovation ou d'entretien de certains bâtiments.

Et enfin...

- La réflexion sur la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences pour notre collectivité qui devra être menée, puisqu'elle modifie l'organisation hebdomadaire du temps scolaire en imposant une demi-journée supplémentaire par semaine et donc un coût non négligeable. Le décret vient de paraître au JO du 26 janvier 2013.

Une période de concertation va s'ouvrir permettant aux différents acteurs (enseignants, parents d'élèves et commune) de rechercher un consensus pour le bien des enfants, et de fixer les modalités d'une mise en oeuvre pour 2013 ou 2014.

Tous ces projets ne pourront être réalisés qu'avec le soutien de toute l'équipe municipale que je remercie pour son investissement et aussi grâce à tous les employés de la commune dont l'action quotidienne, là où ils se trouvent, et quelque soit leur responsabilité est indispensable au bien être des Ardonnais. Qu'ils en soient tous remerciés !

L'année 2013 est la dernière année de notre mandat, et comme vous le voyez nous avons beaucoup de pain sur la planche !

Nous allons faire de notre mieux afin de faciliter la tâche de la prochaine équipe municipale.

Je terminerai en paraphrasant cette citation de Jaurès : « **il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable dans l'avenir** », en disant : il faut tenir compte de l'expérience du passé, et s'appuyer sur le présent pour bâtir l'avenir avec confiance.

Le Maire,
Michel TATIN



La boulangerie-pâtisserie : c'est parti !

L'acquisition de la maison mitoyenne à l'ancien bar est définitive depuis le 6 janvier.

Elle va donc permettre à notre projet de devenir réalité !

Le cabinet sélectionné par la municipalité est l'agence d'architecture Éric JAVOY à Orléans.

Ce cabinet s'est entouré d'un bureau d'études techniques thermicien et d'un spécialiste de la conception et de la réalisation de boulangeries-pâtisseries.

Le 16 janvier dernier un avant projet d'ores et déjà validé par les pompiers a été présenté au Comité de Pilotage.

Les travaux prévus peuvent être scindés en trois parties principales :

1. les travaux de gros œuvre qui concernent tout le bâtiment (toiture, charpente etc.),
2. ceux concernant la partie commerciale au rez-de-chaussée, constituée d'une partie boutique, d'un laboratoire boulangerie et d'une zone pâtisserie séparée (plus bureau et sanitaires),
3. ceux concernant la partie habitation qui bénéficiera d'une entrée indépendante, avec des aménagements extérieurs : parkings et jardin privatif.



A ce stade du projet, les estimations financières s'élèvent à environ 350 000 €. Les dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Général, de la Région et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sont en cours.

Le permis de construire va être déposé d'ici peu, et l'ouverture du commerce est prévue pour l'automne 2013.

Mise en conformité de l'assainissement collectif de la commune

Il faut rappeler que nos lagunes actuelles sont saturées et que la police de l'eau dont les normes sont devenues plus exigeantes, nous a informés que les rejets ne sont plus compatibles avec le milieu récepteur (l'Ardoux).

C'est la raison pour laquelle notre municipalité recherche depuis plusieurs années la solution optimale pour les Ardonnais, c'est-à-dire un coût de m³ assaini le plus réduit possible.

Après de nombreuses études et recherches y compris la possible mutualisation avec le 12^{ème} régiment de cuirassiers, la municipalité dispose aujourd'hui d'alternatives sérieuses dont principalement :

1. La construction d'une nouvelle station d'épuration,
2. Le transfert de nos effluents par raccordement au réseau de l'agglomération orléanaise sur le secteur de Limère.

Les évaluations financières sont en

cours de finalisation sachant que nous attendons des réponses concernant des subventions provenant de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général, et d'une éventuelle convention avec l'Agglo.

Dès que les chiffres seront connus, ils permettront de calculer l'impact exact sur les factures d'assainissement.

Une réunion publique sera alors organisée afin d'échanger avec les Ardonnais, pour qu'une décision finale puisse être prise avant l'été.

IKEA le géant suédois à Ardon...

Engagées depuis plusieurs années avec IKEA, les discussions entre les élus de l'Agglo, du Conseil Général et de la Communauté de Communes de la Ferté-St-Aubin, ont enfin abouti.

L'implantation d'un magasin « dernière génération » se fera sur un terrain de 10 hectares, au bord de la RD 2020, dans la zone d'activité de Limère où sont déjà implantées les entreprises Hitachi et Maquet.

La zone de chalandise autour d'Or-

léans estimée par IKEA est de 750 000 habitants, l'emprise d'environ 20 000 m² serait dimensionnée pour accueillir 2 500 visiteurs par jour. Le nombre d'emplois créés à cette occasion se situera entre 150 et 200.

Afin de faciliter les accès routiers directs au site et à ses abords, une étude d'aménagement est lancée avec le Conseil Général et l'Agence de l'Urbanisme, et le Conseil Municipal d'Ardon, lors de sa séance du 20 décembre 2012 a décidé :



- d'engager une procédure de révision simplifiée du Plan d'Aménagement de Zone (PAZ),
- de soumettre à la concertation de la population les études ou les réflexions engagées.

De son côté l'Agglo est en train de réfléchir à la création d'une nouvelle station de tram (située sur la ligne A) qui desservirait à la fois IKEA et le nouvel hôpital.

L'ouverture du magasin est prévue pour 2015.

Le complexe aquatique de la Communauté de Communes

Les élus communautaires ont souhaité conserver les atouts du site exceptionnel du Cosson tout en développant un projet de piscine nordique unique dans un périmètre de 120 km à la ronde.



L'agence Coste qui réalise ce nouvel équipement a pris le parti d'une volumétrie sobre et d'une architecture moderne :

- un bâtiment rationnel et compact organisé autour d'un patio central, baigné de lumière naturelle et ouvert sur les paysages environnants,
- un espace forme dédié au bien-être intégré au futur centre aquatique.

L'offre sportive composée d'un grand bassin ludique couvert et d'un bassin extérieur de 25 m ouvert toute l'année, sera complété par un espace de remise en forme avec balnéothérapie.

Le chantier va durer 14 mois. Le nouveau complexe devrait ouvrir ses portes à l'été 2014.

Incivilités / Sécurité

Délits, vandalisme, incivilités : Ardon n'y échappe pas ! Notre village est régulièrement victime de personnes mal élevées qui n'hésitent pas à dégrader le bien commun. Mobilier communal saccagé, arrachage et vols de fleurs, aires de jeux remplies de verre cassé, extincteur vidé etc.... Tout cela est indigne et tellement dommage ! Porter plainte ne suffit pas, soyez vigilant !

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères, poubelles vertes ou noires, c'est la compétence de la Communauté de Communes au travers du SMIRTOM Tél : 02 38 44 59 35.

Elle s'effectue le mercredi matin.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au lendemain, entraînant ainsi un décalage d'une journée pour l'ensemble des collectes suivantes de la semaine en cours.

Les poubelles avec un couvercle jaune, destinées aux bouteilles plastiques, boîtes et bidons métalliques, briques alimentaires et cartonnets sont ramassées : **tous les 15 jours, uniquement les semaines paires**

- Zone 1 : le mardi • Zone 2 : le jeudi.



! Attention :

1. les ordures ménagères sont uniquement ramassées dans les bacs prévus à cet effet.
2. Il est conseillé de sortir les bacs la veille au soir car le ramassage s'effectue souvent dès 6h du matin.

Seuls les bacs conformes sont acceptés. Sont interdits : les sacs placés à côté des bacs.

Les végétaux et les gros cartons sont à déposer en déchetterie, de même que les produits dangereux et les objets encombrants.



Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde et de la Réserve Communale

Pour rappel, notre commune est exposée à un certain nombre de risques, décrits dans le DICRIM (Document d'Information Communal) sur les risques majeurs. Le DICRIM est consultable en Mairie et sur le site www.ardon45.fr en se rendant dans le menu gauche sur Ardon Pratique, puis dans Infos pratiques.

En complément des missions dévolues aux services d'urgence, et en raison des responsabilités du Maire en matière de sauvegarde des

personnes et des biens, l'État a créé **le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS et sa Réserve Communale.**

Le PCS est un outil opérationnel permettant au Maire de gérer un événement de sécurité civile.

C'est le **maillon local** de la sécurité civile dans le cadre d'un plan départemental ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile).

LA RÉSERVE COMMUNALE

C'est un complément aux moyens humains de la commune.

Elle est composée de citoyens bénévoles qui sont prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population, en signant « un contrat d'engagement » avec le Maire afin d'être identifiés. Leur mission est claire : soutenir les populations sinistrées en complément des ressources municipales.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS :

Les Ardonnais désirant participer à la Réserve Communale peuvent contacter la mairie dès maintenant.

Budget primitif 2013 de la Commune

Le 10 décembre 2012, le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 voix pour et une abstention, a adopté le budget primitif 2013.

Celui-ci s'inscrit dans la continuité de notre stratégie financière, c'est-à-dire :

- conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour poursuivre les investissements,
- maintenir une pression fiscale faible,
- optimiser l'utilisation du fonds de roulement.

Les taux des taxes locales ont été reconduits identiques à ceux de 2012.

On peut remarquer que ces taux n'ont pas augmenté depuis 20 ans et qu'ils sont en moyenne 50% inférieurs à ceux des communes de la même strate.

La grande majorité des investissements 2013 tels que :

- le projet d'ouverture d'une boulangerie,
 - les travaux de voirie nécessaires à la reprise des lotissements,
 - les travaux destinés à la sécurisation des entrées de bourg,
 - la réhabilitation et la rénovation des équipements municipaux,
- seront financés principalement par l'excédent de fonctionnement inscrit au budget, (225 500 €) auquel viendront s'ajouter le remboursement de la TVA des années précédentes ainsi que diverses subventions.

Le montant total de nos dépenses d'investissement s'élèvera donc à 379 000 €.

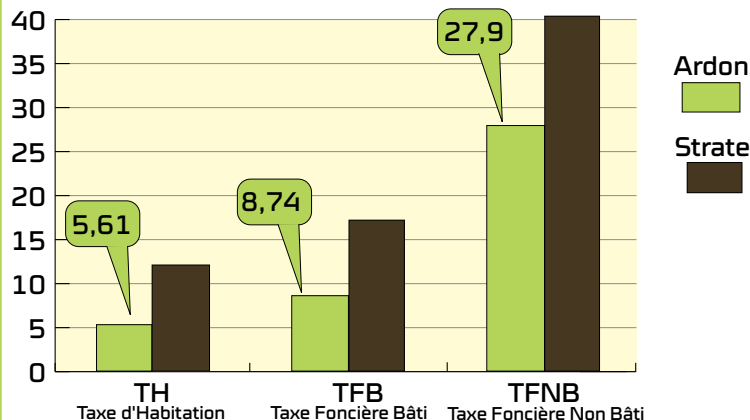
Pour ce qui concerne nos recettes de fonctionnement, elles s'élèveront à 812 500 € dont la plus grande partie (78 %) proviendra des impôts et taxes et 16% de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) et des subventions.

Le Conseil Municipal décidera de l'affectation des résultats définitifs 2012 au mois de mars prochain, lors de la présentation du compte administratif 2012.

Au mois de juin, c'est le budget supplémentaire qui sera voté afin d'ajuster les crédits et d'intégrer les reports.

La Fiscalité Locale

(taxes foncières et d'habitation)



BUDGET PRINCIPAL		
	DEPENSES	RECETTES
F O N C T I O N N E M E N T	Charges à caractère général 242 700 €	Ventes Produits 36 000 €
	Charges de personnel 240 000 €	Impôts et Taxes 628 000 €
	Charges gestion courante 95 700 €	Dotations et Subventions 130 500 €
	Charges Financières 7 000 €	Atténuation de Charges 18 000 €
	Charges Exceptionnelles 1 600 €	
	Autofinancement 225 500 €	
	TOTAL DÉPENSES 812 500 €	TOTAL RECETTES 812 500 €
I N V E S T I S S E M E N T	Remboursement d'emprunt 51 000 €	Autofinancement 225 500 €
	Immobilisations incorporelles 25 000 €	Dotations Fonds et réserves 46 500 €
	Immobilisations corporelles 196 000 €	Subvention d'investissement 92 000 €
	Immobilisations en cours 107 000 €	Opérations comptes de tiers 15 000 €
	TOTAL DÉPENSES 379 000 €	TOTAL RECETTES 379 000 €

Budget Primitif 2013 de l'eau et de l'assainissement

Le service de l'eau étant un service à caractère industriel et commercial, son budget est traité indépendamment de celui de la commune.

Les dépenses doivent être compensées par les recettes, provenant notamment pour la plus grande partie des services facturés aux Ardonnais (eau et assainissement).

Le budget 2013 est stable par rapport aux années précédentes.

Les recettes provenant de la vente des services et qui s'élèvent à 105 000 € sont réparties comme suit :

- Eau : 48,6 %
- Assainissement : 31,4 %
- Redevances : 20,0 %

On constate que les recettes provenant de l'assainissement représentent un peu plus de 30% des recettes totales, seuls les habitants du bourg bénéficiant de ce service.

Les redevances perçues sont reversées intégralement à l'Agence de l'Eau.

Le calendrier des opérations (affectation des résultats 2012 et Budget Supplémentaire) sera le même que celui de la commune.

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement restent inchangés :

- Location annuelle d'un compteur : 22,75 €
- Prix de l'Eau : 0.75 € le m³
- Redevance pollution : 0.24 € le m³
- Prix de l'Assainissement : 1.21 € le m³
- Redevance pour réseau de collecte : 0.19 € le m³

Les résultats accumulés ces dernières années ont permis de générer un fonds de roulement significatif de 421 946 € qui va nous permettre de financer en partie le projet du futur système d'assainissement collectif de la commune.



BUDGET ANNEXE (Eau & Assainissement)		
	DEPENSES	RECETTES
F O N C T I O N N E M E N T	Charges à caractère général 20 500 €	Ventes Eau & Assainissement 105 000 €
	Charges de personnel 13 000 €	
	Atténuation de produits 20 000 €	
	Charges gestion courante 4 000 €	
	Charges Exceptionnelles 1 000 €	Opération d'ordre de transfert (Subventions transférables) 6 500 €
	Autofinancement 27 500 €	
	Opération d'ordre de transfert (Amort.) 25 500 €	
TOTAL DÉPENSES 111 500 €	TOTAL RECETTES 111 500 €	
I N V E S T I S S E M E N T	Immobilisations corporelles 10 000 €	Autofinancement 27 500 €
	Immobilisations en cours 48 500 €	Dotations Fonds et réserves 12 000 €
	Subventions d'investissement Transférables 6 500 €	Opération d'ordre de transfert (Amort.) 25 500 €
	TOTAL DÉPENSES 65 000 €	TOTAL RECETTES 65 000 €

Etat-Civil

ILS SONT NES EN 2012

- Alexis VAN SEVEREN, le 13 mars
- Pierre REATO, le 7 septembre
- Mandzonn CHATELIN PETITNET, le 18 décembre

ILS SE SONT MARIÉS EN 2012

- Céline PETER & Olivier BOURDON, le 4 août
- Gwenaëlle ZAWOJSKI & Sébastien RAIGNEAU, le 18 août

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2012

- Bruno RICOIS, le 21 février
- François FOLTIER, le 15 avril
- Claude RIBIERE, le 27 avril
- Ernesta CERRAJERO, le 6 mai
- Marie SIMONARD épouse MAITENAZ, le 11 août
- Bertrand de FERAUDY, le 5 septembre
- Jacqueline GERMAIN, le 28 septembre
- Michel BEURDELEY, le 10 novembre
- Maurice DORIOT, le 29 novembre
- Denise POLIPOWSKI épouse RENO, le 3 décembre

Inscriptions scolaires rentrée du 3 septembre 2013

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) en maternelle ou en primaire pour l'année scolaire 2013 - 2014 ?

1) Présentez vous à la Mairie avec :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.

2) Dès le mois de mars, prenez rendez-vous avec la Directrice de l'école, Madame BOUISSET, au 02 38 45 85 65 avec :

- le certificat d'inscription délivré par la Mairie,
- une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- le carnet de santé de l'enfant.

Mise en place d'un goûter collectif à la garderie périscolaire : un grand succès !

Cette option d'un goûter collectif choisie par la Municipalité à l'unanimité le 17 septembre 2012 a été accueillie favorablement par tous les élèves.

Elle présente plusieurs avantages :

- tous les enfants mangent les mêmes aliments,
- la chaîne du froid est entièrement respectée,
- les composants sont équilibrés et en adéquation avec le repas du midi,
- le prix est très intéressant : 0,37 € par jour de présence pour 3 éléments.

Cette prestation va figurer sur la facture de garderie dont les tarifs restent

inchangés cette année.

Le règlement de la garderie est donc modifié en conséquence.

(Les enfants suivant des régimes spéciaux peuvent apporter leur propre goûter.)



Ateliers d'initiation à l'informatique

Dans le cadre des services proposés par la Communauté de Communes, l'atelier d'initiation d'Ardon a commencé le 10 janvier dernier et une dizaine de personnes s'est inscrite.

Les cours ont lieu à la salle Jean du Lis le jeudi de 10h30 à 12h15 jusqu'au 4 juillet prochain.

Un formateur, agent de la Communauté de Communes dispose d'un équipement extrêmement récent (huit ordinateurs à la disposition des participants) sachant que l'on peut tout à fait venir avec son matériel.

Différents thèmes sont programmés sur l'année (découverte, messagerie, traitement de texte, Internet, photos, réseaux sociaux...).

Comité des Fêtes

Le programme des activités organisé par le Comité des Fêtes est le suivant pour 2013 :

- 16 et 17 Mars, Pêche à la truite à l'étang de la route d'Olivet
- 24 Mars, ouverture générale de la pêche dans les 2 étangs communaux
- 14 Juillet, concours de pêche le matin et barbecue le soir avec Karaoké, avant le feu d'artifice offert par la municipalité
- 6 octobre, Fête de la Saint-Denis, qui aura cette année pour thème le Moyen Age, avec un spectacle de fauconnerie.

Ardon randonnée

Les incontournables d'Ardon Rando restent bien entendu :

- La 7^{ème} Trans'Sologne, le dimanche 2 juin
- La 27^{ème} édition des Chemins d'Automne en Sologne, le dimanche 17 novembre

Mais, si vous ne la connaissez pas encore, vous êtes invités à participer à la 3^{ème} édition de la **Rando de gare à gare**, organisée conjointement avec l'Office de Tourisme (OTSI) le 7 juillet. L'inscription à l'avance est obligatoire.

On se retrouve à la gare de la Ferté Saint-Aubin, et on prend le train tous ensemble.

On descend à la gare de Lamotte-Beuvron, et on revient... à pieds, par les chemins de randonnée.

La rando fait 25 km, on a toute la journée. Il y aura 2 points d'eau, chacun apporte son pique-nique

Et on se retrouve à l'OTSI de la Ferté, dans la bonne humeur et la convivialité !

AFR - Familles Rurales d'Ardon

En ce début d'année vous avez peut être pris de bonnes résolutions ? Aussi nous vous invitons à participer à nos

activités afin de les concrétiser : la gym et le yoga pour les adultes, la GRS pour les petites filles procurent bien-être et contribuent à se maintenir en bonne santé.

L'association est à votre disposition, faites nous part de vos suggestions.

Chorale SYNTONIE

Après le concert habituel de la Saint Denis, Syntonie a animé une belle séquence de trois « Noël en chantant » à la Chapelle-Saint-Mesmin, la Ferté-Saint-Aubin et Mareau-aux-prés, concerts qui ont réjoui le public. L'assemblée générale du 14 janvier a permis de prévoir de nouveaux rendez-vous musicaux ; le prochain sera un « Concert de Printemps », à Ardon, le samedi soir 6 avril. Nous vous attendons nombreux.

Et si vous avez envie de chanter, Mesdames et surtout Messieurs, toujours trop rares, rejoignez la chorale le lundi soir à 20h15, salle des Ecurieuls. Vous serez les bienvenus !

Festival Ardon

Comme vous l'avez appris, notre ami Gilles Pajon, qui a été la locomotive des 18 derniers festivals et d'une bonne douzaine de manifestations antérieures, a décidé de passer la main et de profiter du temps enfin libre, en compagnie de Dominique. Qu'ils soient encore une fois remerciés pour leur apport culturel à notre commune, et pour l'ouverture à l'art qu'ils ont offerte à nos enfants.

Et Festival vivra ! L'équipe historique a, dès la fin de l'été, lancé un nouveau projet sur la base d'un module plus resserré, mais pas moins ambitieux puisqu'encore une fois la pièce maitresse sera une création autour du thème du voyage, lequel sera repris dans l'exposition habituelle, et dans le projet des enfants. Plusieurs pièces seront données, ainsi qu'un

concert.

Venez nous applaudir et partager de vrais moments d'émotions artistiques !

AIRC

Un art de plus à l'AIRC : un cours d'ORIGAMI sera assuré par M. CAO THO TRANG.

Pour tous renseignements, appelez le 02.38.69.11.92. Lorsque plusieurs participants auront manifesté leur intérêt pour cet art japonais du pliage, nous nous réunirons pour choisir ensemble le jour et l'heure qui conviennent le mieux à tous pour le cours, accessible à tous les âges à partir de 9 ans.

QI GONG ET TAÏ CHI : une séance supplémentaire de perfectionnement est organisée de 11h à 12h le samedi, à la salle Jean du Lis ou au Gymnase selon disponibilité des salles.

Les L'Ardons Sportifs

Nouvelle année, nouvelle équipe, nouveau programme ! Les L'Ardons Sportifs, c'est l'association affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) qui permet aux enfants de pratiquer des sports originaux dans le cadre scolaire (l'escrime cette année) et périscolaire : en 2013, nos enfants participeront à l'extérieur à 3 cross, aux Usepiades, et à une grande randonnée à vélo aux Dolines de Limère. La municipalité finance les transports par une subvention. La participation est modique : 3 € par famille, mais symbolique et essentielle pour tous. Il n'est pas trop tard pour adhérer !

Nous en profitons pour remercier Mme Bouisset et les professeurs de notre école pour leur implication et leur animation sans faille.

Retrouvez toutes nos associations sur www.ardon45.fr rubrique « les associations »



• Une graine d'alpiniste à l'ascension du Mont-Blanc

Le 7 août 2012, dès 3h45, Clément Chevrier accompagné d'un guide et de son père part à l'assaut du Mont Blanc. Ils s'attaquent à la montée du glacier et doivent contourner une zone de séracs et passer plusieurs crevasses, certaines avec des ponts de neige et d'autres à sauter, dont une faisant 60 cm de large et 40 mètres de profondeur. La pente devient plus raide. Ils font une pause au col et arrivent enfin au sommet vers 9h00 à 4061 mètres d'altitude ! Le vide à leurs côtés est impressionnant. C'est un spectacle inoubliable !

Quinze minutes plus tard ils entament la descente et arrivent au refuge vers 12h00.



Clément raconte :
« Le Grand Paradis c'est fini, je suis fatigué mais heureux de l'avoir fait, c'est mon premier 4000 et j'espère bien que ce ne sera pas le dernier ! ».

• Raid de l'arbre vert

Seul Raid sportif réservé uniquement aux **femmes**. La 11^{ème} édition du **Raid de l'Arbre Vert** s'est déroulée à l'**Ile Maurice** du 26 novembre au 4 décembre 2012.

C'est une expédition sportive avec courses d'orientation et randonnées, canoë kayak, VTT, tir à l'arc et escalade en équipe.

L'équipe n°22 avec notre Ardonnaise, **Anne REAU**, accompagnée de Florence et Bérangère, «Les FAB Houleuses Amazones» a terminé 10^{ème} sur 80 avec un temps de 11h 32mn 22s.

La municipalité l'a mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier dernier en lui offrant un joli bouquet de fleurs.

Elles en avaient **rêvé**... elles l'ont **fait** !



AGENDA ANNUEL 2013

Samedi 9 février

Messe à 18h30

16 février/4 mars

Vacances scolaires

Jedi 28 février

Fermeture de la chasse

Lundi 11 mars

Réunion du Conseil Municipal

Samedi 16 mars

Messe à 18h30

16/17 mars

Pêche à la truite

Étang route d'Olivet

Dimanche 24 mars

- Ouverture générale de la pêche

- Messe des Rameaux à 9h

Dimanche 6 avril

Concert de la chorale Syntonie

20h30 Église d'Ardon

Lundi 8 avril

Réunion du Conseil Municipal

Samedi 13 avril

Déchetterie : collecte des produits toxiques

13 avril/29 avril

Vacances scolaires

Vendredi 26 avril

Concours de pétanque à 20h

Lundi 6 mai

Réunion du Conseil Municipal

Mercredi 8 mai

Victoire 1945 : 11h commémoration au monument aux morts

Dimanche 26 mai

Fête des Mères

17 mai/26 mai

19^{ème} Festival

La saison du voyage

Vendredi 31 mai

Concours de pétanque à 20h

Dimanche 2 juin

Randonnée :

7^{ème} « Trans'Sologne »

Vendredi 28 juin

Concours de pétanque à 20h

Dimanche 23 juin

Fête de la musique avec la chorale Syntonie

Lundi 24 juin

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 28 juin

Fête de l'école

Samedi 6 juillet

Vacances scolaires

Vendredi 12 juillet

Concours de pétanque à 20h

Jedi 14 juillet

- Fête nationale

- Concours de pêche

- Barbecue avec Karaoké, le soir

Mardi 3 septembre

Rentrée des classes

Samedi 7 septembre

Forum des Associations

Lundi 9 septembre

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 13 septembre

Concours de pétanque à 20h

Vendredi 4 octobre

Concert de la chorale Syntonie

20h30 Église d'Ardon

Dimanche 6 octobre

Fête de la St-Denis

Vendredi 11 octobre

Concours de pétanque à 20h

Lundi 14 octobre

Réunion du Conseil Municipal

19 octobre/4 novembre

Vacances scolaires

Lundi 11 novembre

Armistice 1918 : 11h commémoration au monument aux morts

Dimanche 17 novembre

Randonnée : 27^{ème} « Chemins d'automne »

Lundi 18 novembre

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 9 décembre

Réunion du Conseil Municipal

21 décembre/6 janvier

Vacances scolaires